

Conformément à la loi fédérale sur les droits civils et aux règlements et politiques du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) sur les droits civils, il est interdit à l'USDA, à ses agences, bureaux, employés et institutions participant aux programmes de l'USDA ou les administrant, d'exercer une discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe, le handicap, l'âge, ou encore de pratiquer des mesures de rétorsion ou d'user de mesures de représailles pour des activités antérieures liées aux droits civils dans le cadre de programmes ou d'activités menées ou financées par l'USDA.

Les personnes handicapées qui ont besoin d'autres moyens de communication pour obtenir les renseignements relatifs aux programmes (par exemple en braille, en gros caractères, sous forme de cassette audio, en langue des signes américaine, etc.), doivent contacter l'Agence (État ou local) où ils ont demandé des prestations. Les personnes sourdes ou malentendantes ou présentant des troubles du langage peuvent contacter l'USDA par le « Federal Relay Service » au (800) 877-8339. En outre, les renseignements concernant les programmes peuvent être disponibles dans des langues autres que l'anglais.

Pour déposer une plainte de discrimination dans le cadre d'un programme, remplissez le [Formulaire de plainte pour discrimination du programme de l'USDA](#), (AD-3027) qui se trouve en ligne à l'adresse : [Comment déposer une plainte](#), et à n'importe quel bureau de USDA, ou écrivez une lettre adressée à USDA et fournissez dans cette lettre tous les renseignements demandés dans le formulaire. Pour demander une copie du formulaire de plainte, appelez le (866) 632-9992. Envoyez votre formulaire dûment rempli ou encore le courrier à USDA par :

- (1) courrier : U.S. Department of Agriculture
Office of the Assistant Secretary for Civil Rights
1400 Independence Avenue, SW
Washington, D.C 20250-9410;
- (2) fax (202) 690-7442 ; ou
- (3) email : program.intake@usda.gov.

Cette institution est un fournisseur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Contacter le Missouri WIC



800-835-5465
800-TEL-LINK



wicinfo@health.mo.gov



wic.mo.gov



Département de la santé et des services aux personnes âgées du Missouri



Services WIC et nutrition

Un employeur EO/AA : Les services sont fournis sur une base non discriminatoire. Les personnes sourdes ou malentendantes ou présentant des troubles du langage peuvent composer le 711 ou le 1-800-735-2966.

Prendre soin de l'avenir de votre famille



Qu'est-ce que le WIC ?

Le WIC est un programme pour les femmes, les nourrissons et les enfants qui offre de l'éducation nutritionnelle, de la promotion et du soutien de l'allaitement maternel, des suppléments alimentaires et des conseils en matière de soins de santé.

Services offerts par le WIC

WIC offre les services et avantages suivants :

- Conseils et soutien pour l'allaitement maternel
- Conseils nutritionnels personnalisés
- Complément alimentaire nutritif
- Orientations sur la garde des enfants
- Recommandations en matière de soins médicaux et dentaires
- Recommandations en matière de soins médicaux et dentaires
- Dépistage en vue d'immunisation

Qui est admissible ?

Pour être admissible, vous devez respecter les lignes directrices suivantes :

- Femmes enceintes
- Les femmes qui allaitent un nourrisson jusqu'à son premier anniversaire.
- Femmes en postpartum jusqu'à 6 mois après l'accouchement ou la fin de la grossesse
- Bébés jusqu'à leur 1er anniversaire
- Enfants de 1 à 5 ans

Les pères, les grands-parents, les tuteurs et les parents nourriciers peuvent également demander des prestations pour les enfants vivant dans leur foyer.

Le WIC à l'agence locale

Pour votre premier rendez-vous de certification, vous devrez fournir les renseignements suivants pour déterminer votre admissibilité.

- Preuve d'identification
- Preuve de revenu
- Preuve de résidence

L'agence locale est là pour vous aider si vous avez des questions, des préoccupations ou des problèmes pendant votre séjour sur WIC.

Revenu brut hebdomadaire

À compter d'avril 2019

(Les lignes directrices sur le revenu sont mises à jour chaque année)

Taille des familles

1 445\$

2 602\$

3 759\$

4 917\$

Une femme enceinte peut compter pour deux membres de sa famille.

Tous les participants doivent être certifiés en personne pour être admissibles au WIC.

Comment le WIC peut-il aider ma famille ?

Le WIC prend soin de l'avenir de votre famille en vous fournissant des aliments nutritifs qui vous aideront à économiser sur les courses, à réduire les coûts des soins de santé et à améliorer la santé de votre famille durant les périodes critiques de croissance et de développement.

Le WIC au magasin

Le WIC permet d'économiser de l'argent. Les économies mensuelles moyennes à l'épicerie sont de 60 \$ par enfant. Une partie des aliments nutritifs fournis par l'entremise du WIC comprend :

- Lait
- Céréales
- Fromage
- Beurre de cacahuètes
- Œufs
- Jus
- Haricots secs ou en conserve
- Yaourt
- Fruits et légumes frais et surgelés
- Grains entiers, y compris le pain, les pâtes, la tortilla et le riz brun
- Lait maternisé*
- Céréales pour nourrissons
- Fruits et légumes pour nourrissons

* WIC reconnaît et promeut l'allaitement maternel comme étant la source optimale de nutrition pour les nourrissons. Pour les femmes qui n'allaitent pas complètement, le WIC fournit des préparations pour nourrissons enrichies de fer. Des préparations spéciales pour nourrissons et des aliments médicaux peuvent être fournis lorsqu'ils sont prescrits par un médecin pour un état pathologique précis.

Avantages pour les mamans qui allaitent

L'allaitement maternel permet aux mères et aux bébés d'être en meilleure santé. En plus des avantages pour la santé, les mères qui allaitent bénéficient des avantages suivants du programme :

- Les mères du WIC qui choisissent d'allaiter reçoivent des informations et du soutien par le biais de conseils et de ressources éducatives.
- Les mères qui allaitent peuvent recevoir des tire-laits et des accessoires d'allaitement pour les aider à initier et à poursuivre l'allaitement.
- Les mères qui allaitent complètement leur nourrisson reçoivent un paquet d'aliments amélioré et peuvent rester dans le programme jusqu'à un an.